

Administration militaire • 1790-1992

[Open in Bach](#)

Présentation du contenu

La sous-série 2 H est constituée des archives relatives à l'administration militaire de la place de Nancy (terrains et bâtiments militaires, intendance, armement et munitions, planification de la mobilisation, revues de troupes et autres cérémonies...) (1790-1992). A l'instar de l'ensemble des documents de la série I, ces archives ont été versées par le secrétariat général et le bureau militaire de l'administration de la ville. Malheureusement, les dates des différents versements n'ont pu être déterminées.

Au début de la Révolution, la Lorraine compte trois places de guerre : Bitche, Nancy et Marsal. Trois régiments sont établis dans la ville. Le régiment du Roi, arrivé en 1783, est caserné au quartier royal. Il compte 168 officiers et 2 212 sous-officiers et hommes de troupe répartis en quatre bataillons. Le régiment suisse de Châteaueux, arrivé en 1788, a un effectif de 1 043 officiers et soldats. Il est logé en partie au quartier neuf et en partie à la citadelle. Les trois escadrons du régiment Mestre de Camp Général cavalerie comptent 475 officiers et cavaliers). Ils occupent le quartier Saint-Jean. À partir du 5 août 1790, la garnison de Nancy connaît à son tour une rébellion. Les soldats réclamaient leur solde et avaient emprisonné leurs officiers dont le général de Malseigne, envoyé depuis Besançon par La Fayette pour rétablir l'ordre. Le 16 août 1790, l'Assemblée nationale vote un décret qui « règle les mesures à prendre pour la punition des instigateurs et auteurs des excès commis par les régiments en garnison à Nancy ». Le 18, La Fayette donne l'ordre de réprimer la révolte. Elle est matée après un combat de rues de quelques heures le 31 août 1790. La mort du lieutenant Désilles, officier du régiment du Roi, forme l'épisode le plus marquant de ces événements tragiques.

A partir de 1791, Nancy devient place de guerre de troisième classe comme Marsal ou Toul, tandis que Phalsbourg est place de guerre de seconde classe. La Seconde Restauration est fatale à la cité. En 1817, la 4^e division militaire est fusionnée avec la 3^e et le siège de la nouvelle entité est établi à Metz. Cette situation dure jusqu'en 1851 malgré les protestations répétées du maire de Nancy. A la veille de la Révolution de 1848, la ville compte l'état major général, l'état major du génie, les services de recrutement et de l'intendance, trois régiments et un dépôt de la Légion étrangère.

En 1860, le quartier général du III^e corps d'armée se trouve à Nancy. A la veille de la guerre de 1870, la garnison de Nancy est forte d'environ 1 500-2 000 hommes. Occupée par les Allemands dès le 16 août 1870, la ville devient le siège du commandant suprême de l'armée d'occupation en France en septembre 1871. Les troupes allemandes quittent Nancy le 1^{er} août 1873. Cinq jours plus tard, deux régiments d'infanterie (le 26^e et le 69^e) font leur entrée dans la cité. Ils sont complétés par la 5^e légion et la compagnie départementale de gendarmerie. La situation issue du traité de Francfort place la ville à une vingtaine de kilomètres de la frontière. Elle retrouve ainsi un rôle militaire de premier ordre.

En 1898, le XX^e corps d'armée est créé, avec son quartier général à Nancy. La garnison comprend quatre régiments de ligne (26^e, 37^e, 69^e et 79^e), de deux bataillons de chasseurs (2^e et 4^e), d'un régiment de hussards (5^e), d'un régiment d'artillerie (8^e) et de deux batteries d'artillerie lourde ainsi que le poste de commandement de la 20^e légion de gendarmerie. Après la Première Guerre mondiale l'attachement de Nancy à sa garnison ne se

dément pas. En 1935, elle devient chef-lieu de la XXe région militaire. La garnison compte six unités dont le groupe aérien d'observation 520, ancêtre de la future aviation légère de l'armée de terre.

Il serait fastidieux de mentionner par le menu les multiples fluctuations de la garnison de Nancy depuis 1945. Toutefois, elle redevient progressivement importante sans pour autant retrouver son ancienne importance. Les structures militaires ont connu, en effet, des mutations irréversibles. L'ère des grosses unités a laissé la place à une force moins nombreuse, mais plus efficace. Près de soixante dix plus tard, la situation a considérablement évolué. En 2015, la garnison de Nancy comprend : la base aérienne 133 Nancy-Ochey, la direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées (DELPIA), une unité du service d'infrastructure de la Défense, le groupement de soutien de la base de défense de Nancy (GSBdD), un centre information recrutement des forces armées (CIRFA) et un centre du Service national (CSN).

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, les soldats sont logés chez les habitants. Les abus qui en résultèrent et les plaintes répétées de la population déterminèrent le pouvoir à trouver des alternatives en construisant notamment des casernes. Les premières casernes de Nancy se trouvent alors dans la citadelle, l'hôtel de la gendarmerie édifié sous Léopold à partir de 1699, et l'hôtel des Suisses. Plus tard, Stanislas fait construire le quartier neuf sur l'ancien emplacement de l'opéra brûlé, puis démoli en 1749, et le quartier royal (1765-1769) qui deviendra la caserne Sainte-Catherine, puis la caserne Thiry.

Après 1870, la caserne Thiry, s'étant révélée trop petite pour loger l'ensemble des nouveaux régiments, on lotit alors le quartier Nancy-Thermal pour héberger les nouveaux régiments. De cette époque datent les casernes de la rue du Sergent-Blandan, qui appartiennent toujours au ministère de la Défense. Le 20e corps d'armée, qui s'illustra pendant la Grande Guerre sous le commandement du général Foch, y aura ses quartiers pendant près d'un siècle. De ces bâtiments militaires ne demeurent plus aujourd'hui que les quartiers Blandan et Verneau, où travaillent un peu plus de 1 000 personnes, essentiellement au sein de services administratifs, comme le Centre d'expertise des ressources humaines et de la solde (la direction du personnel de l'armée). Les militaires conservent également dans le quartier le cercle des officiers (avenue du Maréchal-Juin), qui sert toujours de cantine aux gradés. La caserne Molitor, cédée au début des années 2000 à la communauté urbaine, a été rasée pour permettre la construction du pôle universitaire Artem. Avec la réorganisation de la carte militaire, le ministère de la Défense se défait progressivement de ses emprises foncières. Au début des années 80, la caserne Donop avait été détruite pour édifier la cité judiciaire. Dix ans plus tard, l'armée cédait l'hôpital Sédillot au département. C'est aujourd'hui le siège du conseil général. Enfin, le palais du Gouvernement, monument de Nancy où siégeait, il y a encore quelques années, le gouverneur militaire (d'où son nom) est acquis par la ville de Nancy en 2010. Il doit accueillir l'extension du Musée lorrain.

L'intérêt de la sous-série 2 H est large. Elle rassemble la correspondance administrative militaire, des circulaires ou des procès-verbaux permettant de cerner l'évolution de l'administration militaire de la garnison. Les archives relatives aux terrains militaires et au sort des fortifications durant le XIXe siècle occupent une place importante. Les aménagements et entretiens des anciennes casernes, les constructions neuves après la guerre franco-prussienne ou les terrains de manœuvres et stands de tir sont largement documentés. L'intendance, l'armement, les chevaux tout comme la santé des militaires sont autant de thèmes apparaissant dans la masse des archives classées. Enfin, les trois quarts des documents ont trait à la préparation de la mobilisation. Les recensements de chevaux ou de mules et, plus tard, de véhicules à moteur, témoignent de l'importance du rôle du service de la remonte militaire. Ce service était chargé de recenser, fournir et préparer les chevaux nécessaires pour les unités de l'armée. accordée aux moyens de transport en cas de guerre. Jusqu'en 1914, l'armée, encore peu motorisée, ne peut envisager une guerre sans cavalerie. La force de traction reste encore majoritairement celle des animaux de trait, notamment pour la logistique. De plus, la cavalerie constitue aussi une force combattante qui reste un modèle des armées. En période de paix, les armées n'entretiennent qu'un nombre réduit de chevaux. En cas de

guerre, il faut donc les réquisitionner auprès de la population. Il en est de même pour les véhicules automobiles. Faisant l'impasse sur l'acquisition de véhicules automobiles pour l'amélioration de ses moyens de transport, l'état major compte clairement sur la réquisition pour assurer les soutiens de cavalerie qu'il envisage, le ravitaillement, le transport de matériel sur de modestes échelles. La Grande Guerre bouleversera ces conceptions.

L'état général de la sous-série était déplorable. Le traitement entrepris par une stagiaire en 2009 s'est très vite avéré peu satisfaisant. L'ensemble a été entièrement repris en 2012 par Marie Penlaë, attachée de conservation du patrimoine. Le classement n'a pas toujours été aisé, car de nombreuses typologies avaient été mélangées, notamment lors du traitement de 2009. L'indexation a été réalisée par l'auteur de ces lignes en 2015. La sous-série 2 H compte 507 articles et mesure 6,72 ml.

Date de l'unité documentaire 1790-1992

Description physique

Nombre d'éléments

507 articles

Métrage linéaire

6,72

Dépôt

Archives municipales de Nancy

Origine

Ville de Nancy. Administration militaire

Historique de la conservation

Cette sous-série est composée de documents collectés de 1790 à 1992 ; traité en septembre 2012 et octobre 2015.

Informations sur les modalités d'entrée

Versement

Informations sur l'évaluation

Conservation définitive (507 articles, 6,72 ml) ; élimination (68 articles, 3,12 ml).

Statut juridique

Archives publiques

Communicabilité

Librement communicable.

Sources complémentaires

Sources internes

- Sous-série 1 H : Recrutement ;
- Sous-série 4 H : Mesures d'exception et faits de guerre ;
- Sous-série 3 K : Protocole et distinctions honorifiques ;
- Sous-série 1 Fi : Plans extraits de la sous-série ;
- Sous-série 4 Fi : Affiches extraites de la sous-série ;
- 6 Fi : Cartes postales ;

Bibliothèque administrative : Annuaire de l'armée).

Sources externes

Archives départementales de Meurthe-et-Moselle

- Série L : Administration et tribunaux de l'époque révolutionnaire (1790-an VIII) ;
- Série R : Affaires militaires (Affaires militaires et organismes de temps de guerre depuis 1800).

Archives Nationales:

- Série F : versements des ministères et des administrations qui en dépendent .

Service historique de la Défense

- Sous série B2 : armée de la subdivision est (1792-1803) ;
- Sous série C12 : itinéraires et emplacements des troupes (1805-1814) ;
- Sous-série G5 : expédition de Chine (1859 1864) ;
- Sous-série H8 : Madagascar (1874-1973) ;
- Série N : troisième République (1872-1940) ;

- Sous-série R 21/22 : direction de l'administration et du personnel ;
- Sous-série U6 : écoles de l'armée de terre ;
- Série X : archives administratives des unités et état major jusqu'en 1914 ;
- Sous-série Ya145-163 : écoles: organisation, élèves, règlements ;
- Série Yf : pensions.

Bibliographie

- Direction de l'exploitation et de la logistique pétrolières interarmées (DELPIA), Caserne Thiry, de Stanislas à nos jours. Grande et petites histoires de la caserne Thiry à Nancy, Nancy, 2015 ;
- SIMON J. et GÉRARD P., L'armée à Nancy 1633-1966, Nancy et Paris, 1967 ;
- GEORGES E., Histoire de l'hôpital militaire de Nancy, Paris, 1938 ;
- PIROU Solen, La désertion dans le département de la Meurthe-et-Moselle entre 1792 et l'an IV, 2002, [Mémoire DEA : Hist. du droit : Nancy 2 : 2002] ;
- KOERNER Francis, Madagascar, colonisation française et nationalisme malgache : 20e siècle, Paris, 1994 ;
- LYAUTEY, Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899), Paris, 1920 ;
- TRISTANI M., Le Fondement du droit à pension d'invalidité dans les lois de 1831, de 1919 et 1920 : la situation spéciale des militaires de carrière, Reims, 1924.

Rédacteur de la description

Marie Penlaë

Descripteurs

Sujet : armée • organisation de l'armée • défense du territoire • armée de terre

Cotes extrêmes

2 H 1-507